



**PREFET DE LA REGION AQUITAINE
PREFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE**

Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique

Bordeaux, 11 AVR. 2013

Secrétariat du conseil maritime
De la façade sud-atlantique

**Relevé de décisions de la réunion du conseil maritime
de la façade sud-atlantique du 27 mars 2013**

La cinquième réunion du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique (CMF SA) s'est tenue le mercredi 27 mars 2013 à Artigues-près-Bordeaux sous la co-présidence du préfet de la région Aquitaine et du préfet maritime de l'Atlantique, dans le respect des conditions de quorum (49 membres présents, et 1 dument représenté sur 80, quorum à 40). La liste des participants est jointe en annexe.

I. Approbation du relevé de décision de la séance du CMF SA du 16 octobre 2012.

Celui-ci, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, a été adopté.

II. Assises de la mer et du littoral.

Monsieur le préfet de la région Aquitaine a rappelé que lorsque le conseil national de la mer et des littoraux avait été installé le 18 janvier 2013, monsieur le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche avait ouvert le jour-même les assises de la mer et du littoral. Celles-ci doivent permettre de définir les axes de la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) appuyés sur les travaux du Grenelle de la mer.

Monsieur le préfet maritime a précisé que le souhait du ministre pour ces assises était de mieux faire prendre en compte la contribution des territoires, en l'occurrence les façades maritimes, à l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et les littoraux.

Les contributions doivent exprimer la vision des acteurs de la mer et du littoral de notre façade sur dix thèmes couvrant l'essentiel des enjeux maritimes et littoraux, en identifiant les enjeux concrets et spécifiques à la façade maritime.

- 1) Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime,
- 2) Protection et valorisation de l'environnement marin,
- 3) Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques,
- 4) Risques littoraux et gestion du trait de côte,
- 5) Pêche maritime,
- 6) Aquaculture,
- 7) Emploi maritime et besoins de formation,
- 8) Construction et déconstruction navale,
- 9) Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources,
- 10) Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Pour chacun de ces grands thèmes, les directions d'administration centrale concernées ont établi une fiche de synthèse et de problématique, première base de réflexion visant à orienter les débats. *Ces fiches sont disponibles sur le site internet de la DIRM. SA.*

Il s'agit aussi de s'appuyer sur les travaux du Grenelle de la mer en région et surtout de les enrichir des constats et des attentes tirés de la situation en Poitou-Charentes et Aquitaine et de notre actualité. *Les travaux du Grenelle de la mer de juin 2009 sont disponibles sur le site internet de la DIRM SA.*

L'enjeu est d'apporter ces matériaux au ministère et au conseil national de la mer et des littoraux avant le 14 juin 2013 afin que le conseil national puisse travailler sur le sujet dès juillet à partir des synthèses tirées des différents conseils maritimes de façade.

Il a été jugé qu'il pouvait être à la fois intéressant et commode d'organiser les réflexions sur ces dix thèmes de manière convergente avec les quatre orientations de la SNML et de créer au sein du conseil quatre groupes de travail qui raisonneront en priorité sur les thèmes des assises affectés à chacune des quatre orientations de la stratégie nationale.

Le président de la commission permanente, Monsieur Christian Gaubert, a proposé que chacun de ces quatre groupes soit animé par un membre du CMF élu d'une des collectivités territoriales et que celui-ci soit assisté d'un cadre d'un service de l'Etat, selon le schéma suivant :

Groupe A. « protection des milieux et des sites »

Orientation de la SNML : la protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine.

Présidence monsieur Benoit BITEAU.

Secrétariat : DREAL Poitou-Charentes.

Thèmes des assises traités par ce groupe de travail :

- 2) Protection et valorisation de l'environnement marin.
- 9) Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources.

Groupe B. « risques et littoral »

Orientation de la SNML : la prévention des risques et la gestion du trait de côte.

Présidence monsieur Renaud LAGRAVE.

Secrétariat : DREAL Aquitaine.

Thèmes des assises traités par ce groupe de travail :

- 4) Risques littoraux et gestion du trait de côte.
- 10) Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Groupe C. « recherche et éducation pour la mer »

Orientation de la SNML : la connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer.

Présidence madame Marie-Christine ARAGON

Secrétariat : DIRM SA.

Thèmes des assises traités par ce groupe de travail:

- 7) Emploi maritime et besoins de formation.
- 9) Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources.

Groupe D. « développement durable et valorisation des ressources »

Orientation de la SNML : le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques.

Présidence monsieur Jean-Pierre TALLIEU.

Secrétariat : DIRM SA.

Thèmes des assises traités par ce groupe de travail :

- 1) Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime.
- 3) Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques.
- 5) Pêche maritime.
- 6) Aquaculture.
- 8) Construction et déconstruction navale.

9) Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources.

10) Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Le mode d'organisation des travaux et la tenue d'éventuelles réunions sont laissés à l'appréciation de chaque président de groupe.

Le point d'aboutissement de ces groupes de travail sera la contribution qu'ils auront rendue fin mai à la commission permanente du conseil, qui en organisera la présentation lors du prochain conseil maritime de façade du mois de juin.

Ce schéma a été adopté par le conseil.

Le préfet de la région Aquitaine et le préfet maritime de l'Atlantique ont remercié les élus qui ont accepté ces présidences et confirmé que les premières réunions des groupes de travail se tiendraient sur place ce même jour, dès la fin de la réunion du conseil.

III. Restitution des travaux de la commission permanente du 13 décembre 2012 :

Le compte-rendu de cette réunion est joint au présent relevé de conclusions.

a). la création de commissions spécialisées du conseil.

Le président de la commission permanente a demandé que le conseil valide le principe de la constitution de deux commissions spécialisées du conseil, en indiquant que les réflexions n'étaient à ce stade pas suffisamment avancées pour proposer au conseil leur création selon ce que réclame le règlement intérieur.

1) une commission relative au lien terre-mer

M. Gérald Viaud a décrit le cadre général d'une telle commission et son intérêt pour que l'action du CMF puisse développer pleinement ses effets dans l'amélioration des activités et des milieux maritimes et littoraux.

L'exposé de Monsieur Viaud est consultable sur le site internet de la DIRM SA.

2) une commission relative à l'économie de la mer

M. Christian Gaubert a décrit le cadre général d'une telle commission qui travaillerait sur des sujets diversifiés relatifs à la pêche et aux autres activités maritimes et littorales.

Le préfet d'Aquitaine a conclu les débats qui ont suivi et témoigné de l'intérêt de ces commissions spécialisées en demandant au président de la commission permanente que soient présentés à une prochaine réunion du conseil les projets de délibération instaurant ces commissions.

b) les schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine

Conformément à sa délibération adoptée lors de sa réunion du 16 octobre 2012, le conseil a pris acte de l'avis que la commission permanente avait exprimé sur mandat le 13 décembre 2012 sur les projets de schémas régionaux de l'aquaculture marine de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes.

Cet avis favorable a été rapporté devant le conseil par Monsieur Gérald Viaud, après que le préfet d'Aquitaine ait rappelé le contexte de ces schémas et leur caractère non prescriptif.

L'avis sur les SRDAM, constitué par le compte rendu de la commission permanente, est joint au présent relevé de conclusions.

Des questions ont été posées sur l'opposabilité de ces schémas. Tout en reconnaissant l'importance du développement de l'aquaculture, certains des membres du CMF ont également demandé que ceci ne se développe pas au détriment d'autres usages et d'autres filières économiques.

IV. Mise en œuvre du plan d'action pour le milieu marin du golfe de Gascogne (PAMM).

Le préfet maritime a remercié le conseil pour le travail qu'il avait fourni. Sa mobilisation a en effet permis de contribuer à la finalisation par la France des trois premiers volets du PAMM et de les notifier à la commission européenne à temps pour clore le dossier pré-contentieux qu'elle avait ouvert.

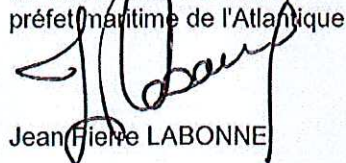
La DIRM a ensuite exposé le processus et le calendrier de la mise en place des deux derniers volets du PAMM, le programme de mesures et le programme de surveillance, entre 2013 et 2015, avec la contrainte spécifique de la mise en conjonction de ce processus du PAMM avec celui du renouvellement des SDAGE

dans le cadre de la directive cadre sur l'eau.

La présentation effectuée en séance est disponible sur le site internet de la DIRM SA.

V. En clôture de séance, le préfet d'Aquitaine et le préfet maritime de l'Atlantique ont remercié les participants et annoncé que la prochaine réunion du CMF se tiendrait, sous réserve de confirmation, le vendredi 7 juin 2013 à 10 heures 30, en évoquant la perspective qu'elle se tienne à La Rochelle.

Le vice-amiral d'escadre,
préfet maritime de l'Atlantique



Jean-François LABONNE

Le préfet de la région Aquitaine,
préfet de la Gironde,



Michel DELFUECH

NOTA

Les présentations effectuées en séance sont mises à disposition des membres du CMF SA sur le site internet de la DIRM SA :
<http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr>